

REPUBLIQUE FRANCAISE

21730285000060

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
MAIR - COMMUNE DE SEEZ

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL
MAIR - COMMUNE DE SEEZ

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : M49 - EAU & ASSAINISSEMENT SEEZ

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.19 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.20 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.22 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.24 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.25 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.26 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.27 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

p.28 A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.29 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la règle

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'Informations

C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.30 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la règle

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.31 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	861 864,37	513 000,00
	+	+
R		
R		
E		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 905,00	
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 354 769,37
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	867 769,37	867 769,37

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 149 000,00	1 133 858,93
	+	+
R		
R		
E		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	94 644,47	8 000,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 101 785,54
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 243 644,47	1 243 644,47
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	2 111 413,84	2 111 413,84

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constituées par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	289 403,08	5 905,00	258 087,00	258 087,00	283 972,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		370 403,08	5 905,00	356 087,00	356 087,00	381 972,00
66	Charges financières	14 599,77	0,00	25 500,37	25 500,37	25 500,37
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	3 133,00	3 133,00	3 133,00
022	Dépenses Imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		391 002,83	5 905,00	384 700,37	384 700,37	390 805,37
023	Virement à la section d'investissement (6)	246 855,00		391 164,00	391 164,00	391 164,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	47 000,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		293 855,00		477 164,00	477 164,00	477 164,00
TOTAL		684 857,83	5 905,00	861 864,37	861 864,37	867 789,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

867 789,37

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	457 700,00	0,00	508 000,00	508 000,00	508 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		457 700,00	0,00	508 000,00	508 000,00	508 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		457 700,00	0,00	508 000,00	508 000,00	508 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		462 700,00	0,00	513 000,00	513 000,00	513 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

354 789,37

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

867 789,37

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

472 184,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 485 054,63	94 644,47	1 002 000,00	1 002 000,00	1 096 644,47
	Total des dépenses d'équipement	1 485 054,63	94 644,47	1 002 000,00	1 002 000,00	1 096 644,47
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 322,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	46 322,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 531 376,63	94 644,47	1 083 000,00	1 083 000,00	1 177 644,47
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	111 200,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	116 200,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
	TOTAL	1 647 576,63	94 644,47	1 149 000,00	1 149 000,00	1 243 644,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 243 644,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	880 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	880 000,00	8 000,00	400 000,00	400 000,00	408 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 385,00	0,00	195 694,93	195 694,93	195 694,93
108	Dotations, fonds divers et réserves (7)	117 043,87	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	171 428,87	0,00	195 694,93	195 694,93	195 694,93
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 031 428,87	8 000,00	595 694,93	595 694,93	603 694,93
021	Virement de la section d'exploitation (4)	248 855,00		391 164,00	391 164,00	391 164,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	47 000,00		88 000,00	88 000,00	88 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	111 200,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	405 055,00		538 164,00	538 164,00	538 164,00
	TOTAL	1 436 483,87	8 000,00	1 133 858,93	1 133 858,93	1 141 858,93

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 101 785,54

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 243 644,47

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	472 164,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 108 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réalliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	263 972,00		263 972,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00		40 000,00
014	Atténuations de produits	48 000,00		48 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	25 500,37	0,00	25 500,37
67	Charges exceptionnelles	3 133,00	0,00	3 133,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	86 000,00	86 000,00
022	Dépenses Imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		391 164,00	391 164,00
	Dépenses d'exploitation - Total	390 605,37	477 164,00	867 769,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

867 769,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	81 000,00	0,00	81 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 096 644,47		1 096 644,47
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	39 000,00	39 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	22 000,00	22 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (Investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 177 644,47	66 000,00	1 243 644,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 243 644,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réalliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	508 000,00		508 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 000,00	5 000,00
	Recettes d'exploitation - Total	508 000,00	5 000,00	513 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 354 769,37

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 867 769,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	195 694,93	0,00	195 694,93
13	Subventions d'investissement	8 000,00	0,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	61 000,00	61 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		86 000,00	86 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		391 164,00	391 164,00
	Recettes d'investissement - Total	603 694,93	538 164,00	1 141 858,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 101 785,54

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 243 644,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	289 403,06	258 067,00	258 067,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures		0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	200,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	45 938,26	78 000,00	78 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	8 304,80	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	10 900,00	8 000,00	8 000,00
618	Divers	114 000,00	119 067,00	119 067,00
6226	Honoraires	3 600,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	48 860,00	3 000,00	3 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	22 000,00	15 000,00	15 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	23 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	40 000,00	40 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	30 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits (7)	46 000,00	48 000,00	48 000,00
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	30 000,00	32 000,00	32 000,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux d'assainissement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes		4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		370 403,06	356 067,00	356 067,00
66	Charges financières (b)(8)	14 599,77	25 500,37	25 500,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00	25 000,00	25 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	599,77	500,37	500,37
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	3 133,00	3 133,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	3 133,00	3 133,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		391 002,83	384 700,37	384 700,37
023	Virement à la section d'investissement	246 855,00	391 164,00	391 164,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	47 000,00	86 000,00	86 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	47 000,00	86 000,00	86 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		293 855,00	477 164,00	477 164,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		293 855,00	477 164,00	477 164,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		684 857,83	861 864,37	861 864,37

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

5 905,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

867 769,37

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 699.63
= Différence ICNE N - ICNE N-1	500.37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RJ 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, man	457 700,00	508 000,00	508 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	247 500,00	275 000,00	275 000,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	27 500,00	29 000,00	29 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	168 000,00	188 000,00	188 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	14 700,00	16 000,00	16 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation		0 00	0 00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
7588	Autres		0 00	0 00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		457 700,00	508 000,00	508 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		457 700,00	508 000,00	508 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerc	5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		462 700,00	513 000,00	513 000,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	354 769,37
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	867 769,37
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 150 (5)	3 589,94	25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)	15 000,00	18 000,00	18 000,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)	143 559,19	201 000,00	201 000,00
	Opération d'équipement n° 207 (5)	11 328,00	18 000,00	18 000,00
	Opération d'équipement n° 208 (5)	1 301 577,50	720 000,00	720 000,00
	Opération d'équipement n° 209 (5)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 485 054,63	1 002 000,00	1 002 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 322,00	81 000,00	81 000,00
1641	Emprunts en euros	46 322,00	81 000,00	81 000,00
	Total des dépenses financières	46 322,00	81 000,00	81 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 531 376,63	1 083 000,00	1 083 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>
139111	Agence de l'eau	1 790,00	1 790,00	1 790,00
13913	Départements	1 710,00	1 730,00	1 730,00
13918	Autres	1 500,00	1 480,00	1 480,00
041	Opérations patrimoniales (9)	111 200,00	61 000,00	61 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	64 000,00	17 000,00	17 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 000,00	22 000,00	22 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	41 200,00	22 000,00	22 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	116 200,00	66 000,00	66 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 647 576,63	1 149 000,00	1 149 000,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

94 644,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 243 644,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
13111	Agence de l'eau		0,00	0,00
1313	Départements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	860 000,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	860 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		860 000,00	400 000,00	400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	171 428,87	195 694,93	195 694,93
10222	F.C.T.V.A.	54 385,00	195 694,93	195 694,93
1068	Autres réserves	117 043,87	0,00	0,00
Total des recettes financières		171 428,87	195 694,93	195 694,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 031 428,87	595 694,93	595 694,93
021	Virement de la section d'exploitation	246 855,00	391 164,00	391 164,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	47 000,00	86 000,00	86 000,00
28031	Amortissements des frais d'études		3 400,00	3 400,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 100,00	1 100,00	1 100,00
28128	Autres terrains	1 100,00	1 250,00	1 250,00
28138	Autres constructions	4 400,00	5 440,00	5 440,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	19 700,00	50 520,00	50 520,00
281532	Réseaux d'assainissement	15 200,00	17 600,00	17 600,00
281561	Service de distribution d'eau	5 100,00	5 800,00	5 800,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	400,00	820,00	820,00
28188	Autres		70,00	70,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		293 855,00	477 164,00	477 164,00
041	Opérations patrimoniales (8)	111 200,00	61 000,00	61 000,00
2031	Frais d'études	110 000,00	55 000,00	55 000,00
2033	Frais d'insertion	1 200,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		405 055,00	538 164,00	538 164,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 436 483,87	1 133 858,93	1 133 858,93

+

RESTES A REALISER 2018 (9)

8 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

101 785,54

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 243 644,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inactif en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 150
LIBELLE : PROTECTION CAPTAGES AEP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour Information (4)
DEPENSES		22 914,84	^a 0,00	25 000,00	^b 25 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	22 914,84	0,00	25 000,00	25 000,00	
2128	Autres terrains	22 576,44	0,00	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2188	Autres	338,40	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
13111	Agence de l'eau		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162
LIBELLE : INSTALLATION COMPTEURS EAU
POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		92 546,57	a 7 609,68	18 000,00	b 18 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	92 546,57	7 609,68	18 000,00	18 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	82 182,73	7 609,68	18 000,00	18 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 363,84	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 609,68
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 200
LIBELLE : RESEAUX ET CANALISATIONS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		317 684,17	24 626,40	201 000,00	201 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	30 111,16	360,00	22 000,00	22 000,00	
2031	Frais d'études	13 518,84	360,00	18 000,00	18 000,00	
2033	Frais d'insertion	332,32	0,00	4 000,00	4 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	16 260,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	230 187,04	24 266,40	102 000,00	102 000,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	124 194,62	14 966,40	52 000,00	52 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	105 992,42	9 300,00	50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	57 395,97	0,00	77 000,00	77 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techni.	57 395,97	0,00	77 000,00	77 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111 Agence de l'eau	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-225 626,40
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 207
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		58 711,20	a 1 560,00	18 000,00	b 18 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	58 711,20	1 560,00	18 000,00	18 000,00	
2031	Frais d'études	58 711,20	1 560,00	18 000,00	18 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-19 560,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 208
LIBELLE : SECURISATION ADDUCTION RESSOURCE AEP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour Information (4)
DEPENSES		1 336 729,96	a 60 848,39	720 000,00	b 720 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	64 080,27	37 624,20	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	62 591,26	37 624,20	8 000,00	8 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 489,01	0,00	2 000,00	2 000,00	
21	Immobilisations corporelles	31 464,00	3 780,00	0,00	0,00	
2128	Autres terrains	0,00	3 780,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	31 464,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 241 185,69	19 444,19	710 000,00	710 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	1 241 185,69	19 444,19	710 000,00	710 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		8 000,00
1313	Départements		8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-772 848,39
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 209
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV
A1.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB980071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et ceux pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 320 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 320 000,00									
MONS19866EUR	LA BANQUE POSTALE	25/08/2017		01/03/2018	460 000,00	F		1,29	1,3002%		T	X	N	A-1
00001289260	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MULTIUEL DES SAVOIE	16/04/2018		31/08/2018	860 000,00	F		1,6	1,8210%		T	X	N	A-1
Total général					1 320 000,00									

(1) Si un emprunt donné lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 273 898,12				65 428,49	18 681,39	0,00	1 554,95	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 273 898,12				65 428,49	18 681,39	0,00	1 554,95	
MCM51888EUR	N	0,00		432 020,45	13,92	F	1 30925	28 342,23	5 436,33	0,00	433,95	
5000128980	N	0,00		841 877,67	19,33	F	1 62108	37 086,46	13 245,06	0,00	1 121,00	
Total général		0,00		1 273 898,12				65 428,49	18 681,39	0,00	1 554,95	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau ci-dessus des opérations de couverture.

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnelle d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (7)	Taux maximal (8)	Coût de sortie (9)	Taux après couverture éventuelle (10)	Niveau du taux à la date de vote du budget (11)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (12)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (13)	% par type de taux selon le capital restant d0 (14)
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) Capital restant d0 : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant d0 couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent ainsi que la typologie de la circulation de la circulation du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt en 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		2					
	% de l'encours		100,00%					
	Montant en euros		1 273 698,12					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe récapitule le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			29/03/1995
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	21531 Réseaux d'adduction d'eau	30	
Linéaire	21532 Réseaux d'assainissement	30	
Linéaire	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	15	
Linéaire	Agencements aménagements bâtiments, instal électriques et téléph	15	
Linéaire	Bâtiments durables	50	
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15	
Linéaire	Compteurs d'eau	15	
Linéaire	Engins de travaux publics, véhicules	5	
Linéaire	Matériel Informatique	5	
Linéaire	Ouvrage génie civil captage, transport et traitement eau potable	30	
Linéaire	Réseaux d'assainissement	30	

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations Inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov et dépréciations constituées	Reprises Inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litige au titre du procès....; provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		86 000,00	86 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		81 000,00	81 000,00
1641	Emprunts en euros	81 000,00	81 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	86 000,00	94 644,47	D001 0,00	180 644,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		672 858,93	III 672 858,93
Ressources propres externes de l'année (a)		195 694,93	195 694,93
10222	Dotations, fonds divers et réserves	195 694,93	195 694,93
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		477 164,00	477 164,00
28031	Amortissements des frais d'études	3 400,00	3 400,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	1 100,00	1 100,00
28128	Autres terrains	1 250,00	1 250,00
28138	Autres constructions	5 440,00	5 440,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	50 520,00	50 520,00
281532	Réseaux d'assainissement	17 600,00	17 600,00
281561	Service de distribution d'eau	5 800,00	5 800,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	820,00	820,00
28188	Autres	70,00	70,00
021	Virement de la section d'exploitation	391 164,00	391 164,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	672 858,93	8 000,00	101 785,54	0,00	782 644,47

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 180 644,47
Ressources propres disponibles	IV 782 644,47
Solde	V = IV - II (6) + 602 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital résidant d0 au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fixe, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC281015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Technicien	B	0	8 000.00
Adjoint administratif	C	0	10 000.00
Adjoint technique	C	0	22 000.00
TOTAL GENERAL		0	40 000.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Maire,
A Séez, le 01/04/2019
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Séez, le 01/04/2019

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Pour : 13
Contre :
Abstention :

Date de convocation : 25/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

AMIMOUR Madhi	
ARPIN Marie-Agnès	
BESSE Dominique	
CLEMENT Christine	
CRETIN Frédéric	
GRANIER Monique	
JACQUEMOUD Eric	
JAYMOND Christiane	
LENOIR-ADIN Catherine	
MEREL Marie-Claire	
MORIN Lucette	
ODDON Daniel	
PENNA Jean-Luc	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETIT Olivier	
RAISSON Fabien	
ROBERT Antoine	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2019..., et de la publication le 08/04/2019

A Séez, le 11/04/2019.....

